

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 08 septembre 2025

N° CM08092025-05
NB

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 02 septembre 2025
Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M. JC. MARCHAND, Mme L. AVOINE, M. A. GUILLOTEAU, Mme MN. FRADIN, M. C. PELLETIER, Mme N. FIORI, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB. VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M. J. LANDA, Mme M. LERAY, Mme E. RABILIER, M. P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M. D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. M. PRAUD, M. K. SERIN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. N. GODET	Procuration à	Mme L. VILLATEAU
M F. RABAUD	Procuration à	M. JC. MARCHAND
Mme E. BILLEAUD	Procuration à	Mme I. BROSSET
M N. RIPAULT	Procuration à	M. P. BOUSSEAU
M. JM. BEAUFFRETON	Procuration à	M. K. SERIN
Mme M. RANGEARD	Procuration à	M. D. DOLE

Absent :

Secrétaire : M. A. GUILLOTEAU

OBJET : LOTISSEMENT LA BALIERE 2 - RETROCESSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges,

CONSIDERANT que la Communauté du Pays de Pouzauges est compétente en matière d'assainissement eaux usées et qu'il convient à ce titre de lui rétrocéder le réseau d'assainissement eaux usées mis en œuvre dans le cadre de la viabilisation du lotissement La Balière 2.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

VALIDE la rétrocession à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges du réseau d'assainissement eaux usées réalisé dans le cadre de l'aménagement du lotissement La Balière 2 ;

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention de transfert à intervenir avec la Communauté de Communes.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Alexandre GUILLOTEAU
Secrétaire de séance